



**A l'attention de
Madame la Députée/Monsieur le Député**

126 Rue de l'Université,
75355 Paris

A Nantes, le 25 septembre 2017

Madame la Députée, / Monsieur le Député,

Le monde associatif est à l'image de nos concitoyens, multiple, foisonnant d'initiatives. Il est vecteur cohésion sociale dans les villes comme dans les territoires ruraux. Mobilisant plus de 13 millions de bénévoles et 1,8 millions de salariés, il ne concerne pas moins d'un français sur deux. A titre d'exemple : 90% des clubs sportifs, 90% des établissements d'accueil d'enfants handicapés, 70% des structures d'aide à domicile, 2 000 festivals/an sont associatifs etc. Les associations constituent également une force économique pesant plus de 3% du PIB. Créatrices de richesses matérielles et immatérielles, elles sont également un creuset d'engagement citoyen et civique et le lieu d'une innovation sociale souvent fondatrice de nouvelles politiques publiques.

Le Mouvement associatif représente 600.000 associations. Il est présent au niveau national et territorial. Porte-voix des dynamiques associatives, il constitue la première représentation associative en France. C'est à ce titre que le Mouvement associatif a formulé lors de la dernière campagne différentes propositions disponibles sur notre site internet.

Entreprendre ensemble durant cette législature la construction d'une véritable politique de développement de la vie associative au service de l'intérêt général, est un défi que nous espérons pouvoir relever avec tous.

Dans la perspective du projet de loi de finances à venir, nous serons mobilisés pour que soit confortée et soutenue l'économie associative. A travers notamment la reconduction, dans l'attente d'une concertation de fonds, d'une enveloppe de contrats aidés à hauteur de 2016 car ils sont socialement utiles, ou encore la réattribution d'une partie des fonds de l'ex réserve parlementaire, et des fonds des comptes bancaires inactifs des associations vers le Fonds de Développement de la Vie Associative. L'enjeu de la consolidation des associations est aussi l'enjeu des citoyens et de leur quotidien.

Votre contact en région :

Le Mouvement associatif des Pays de la Loire

9 rue des Olivettes - BP 74107 -44 041 Nantes
02 51 86 33 12 / 07 71 80 70 25
lemouvementassociatif-pdl.org

Choisir
l'intérêt
général



Aussi, notre organisation nationale et l'organisation régionale de votre circonscription se tiennent à votre disposition et à votre écoute, afin d'échanger avec vous sur les problématiques et enjeux qui sont ceux des associations.

Vous remerciant de l'attention que vous portez à cette demande, et dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée / Monsieur le Député, l'expression de notre considération respectueuse.

Philippe Jahshan

Président
Mouvement associatif

Alain Forest

Président
Mouvement associatif des Pays
de la Loire

Votre contact en région :

Le Mouvement associatif des Pays de la Loire

9 rue des Olivettes - BP 74107 -44 041 Nantes
02 51 86 33 12 / 07 71 80 70 25
lemouvementassociatif-pdl.org

Choisir
l'intérêt
général